

Date de dépôt : 27 juin 2012

Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation urgente écrite de Mme Christina Meissner : A quand la rénovation des plafonds?

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 29 juin 2012, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une interpellation urgente écrite qui a la teneur suivante :

Mardi 26 juin, lors de la séance du Conseil municipal, le Conseil administratif de Vernier a annoncé qu'il avait interpellé à maintes reprises le Conseil d'Etat afin qu'il intervienne pour que des travaux soient entrepris pour éviter que des morceaux de béton tombent du toit du bâtiment du Cycle d'orientation du Renard qui souffre d'un état de carbonatation avancé. Ainsi, comme le relate la Tribune de Genève du 27 juin 2012, « Le haut des façades tombe, le carrelage s'effrite, le sol du préau s'effondre... L'état du Cycle d'orientation du Renard, à Vernier, n'est pas brillant. Pour que les choses avancent et que des travaux s'effectuent au plus vite, les élus communaux ont voté hier à l'unanimité une résolution visant à soutenir l'association de parents d'élèves de l'établissement dans ses démarches auprès du canton ».

Il semblerait par ailleurs que ce ne soit, et de loin, pas le seul bâtiment qui mérite des travaux de rénovation, ou dans lequel des travaux de rénovation semblent arrêtés sans que la raison en soit connue par les usagers. Ainsi, dans le bâtiment de David-Dufour, des plafonds ont été démontés voici déjà plusieurs mois, et n'ont toujours pas été remontés, laissant apparaître des conduites et des fils pendant de partout. Les fonctionnaires qui y travaillent s'interrogent de même que les visiteurs invités à participer à des séances au sein de ces locaux.

Ma question est la suivante :

Le suivi des bâtiments et la planification des chantiers souffrent-ils d'un manque de personnel ou de financement ou des deux et sinon à quand les travaux ?

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Les travaux de rénovation et de maintenance des bâtiments de l'Etat sont planifiés et priorisés en fonction des budgets disponibles et votés par le Grand Conseil dans le cadre de la loi 10724, approuvée le 17 décembre 2010, et accordant un crédit cadre de 320 millions de F pour l'entretien d'un patrimoine administratif regroupant 1841 bâtiments. S'agissant du collège du Renard, les services concernés ont d'ores et déjà engagé sur cette enveloppe d'importants travaux d'entretien durant l'été 2012, notamment le remplacement de tous les stores afin d'assurer à nouveau la qualité de l'éclairage naturel dans les salles de classe. De même, le Conseil d'Etat ne transigera pas sur la sécurité des utilisateurs des bâtiments, en particulier des bâtiments scolaires.

Convaincu de la nécessité de travaux de plus grande ampleur pour assurer à moyen terme un confort optimal dans le collège du Renard, le département de l'urbanisme a mandaté une étude de faisabilité portant sur des travaux de rénovation ou une éventuelle démolition/reconstruction. Les conclusions de cette étude sont attendues pour le début de l'automne 2012 et feront l'objet d'une information à l'ensemble des parties concernées, y compris la commune de Vernier. En fonction de l'option choisie, le Conseil d'Etat présentera au Grand Conseil un projet de loi afin d'obtenir les crédits nécessaires à la réalisation des travaux.

Concernant le bâtiment de David-Dufour 1-3-5, les faux plafonds ont été enlevés à l'occasion de travaux de désamiantage. Ils ne seront pas remontés cet automne, étant donné que l'office des bâtiments quittera les lieux et emménagera au « Saint-Georges Center » à mi-novembre. L'utilisation à venir de ces locaux est à l'étude et leur aménagement sera planifié en fonction des besoins du nouvel utilisateur.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Anja WYDEN GUELPA

Le président :
Pierre-François UNGER